

Mémoire présenté au Ministre des Finances du Québec

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2021-2022

Regroupement des SDC du Québec

Le 14 février 2021

À propos du Regroupement des sociétés de développement commercial du Québec (RSDCQ)

Fondé en 2019, le Regroupement des sociétés de développement commercial du Québec (RSDCQ) a été créé dans le but de favoriser la représentation, la concertation et l'amélioration continue des pratiques des Sociétés de développement commercial (SDC). L'organisation a pour mission de faire reconnaître l'important rôle que jouent les SDC dans la dynamisation des artères commerciales, des cœurs de villes ou de villages. Par la mise en commun de ressources, la réalisation d'études et une veille des meilleures pratiques commerciales, le RSDCQ contribue à l'émergence, la multiplication et la pertinence des SDC partout au Québec. Le RSDCQ représente plus de 20 000 commerces, regroupés dans plus de 52 SDC, établies dans 25 municipalités situées dans 13 régions administratives. Au travers du Québec, les membres des SDC investissent annuellement environ 25 millions en capital privé dans la vitalité de nos centres-villes.

REGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU QUÉBEC

125 Chemin Sainte-Foy,
Bureau 101
Québec (Québec)
G1R 1T1

Tous droits réservés — RSDCQ 2019

Table des matières

Regroupement des SDC du Québec	0
Liste des demandes	3
Historique des SDC	4
Contexte	4
Les SDC, un acteur incontournable de la relance économique	5
Augmenter le soutien financier et la liquidité de nos PME	6
Misons sur nos centres-villes, nos cœurs de villes, de villages ou de quartiers pour une relance économique réussie	7
Références	9

Liste des demandes

Demande 1 : Soutien financier pour les SDC soit par l'entremise d'un fond ou d'un programme pour soutenir financièrement par projet la revitalisation des centres-villes et artères commerciales (animation, piétonnisation, aménagement, campagnes d'achat local, ou autres).

Demande 2 : Programme d'encadrement des SDC pour soutenir les entreprises membres en matière d'accompagnement et formations — [promoteur collectif] réinvestir et agrandir le bassin pour les organisations qui peuvent le proposer.

Demande 3 : Donner plus de temps [10 ou 15 ans plutôt que 3 ans] pour rembourser les prêts accordés dans le cadre des programmes d'aide du gouvernement du Québec [PAUPME et PACTE].

Demande 4 : Augmenter la part de subvention dans l'aide fournie par Québec.

Demande 5 : Rendre les programmes de prêt pardons accessibles à l'ensemble des entreprises qui ont perdu des revenus, peu importe le palier d'alerte de leur région, et rouvrir la possibilité de pardon pour les derniers mois de 2020.

Demande 6 : Diminuer le fardeau fiscal des PME : abolir la politique relative aux heures cumulées [5 500 heures] pour avoir accès à la déduction pour petite entreprise.

Demande 7 : Appuyer financièrement les entreprises pour mettre en place des mesures sanitaires obligatoires [désinfectants, masques chirurgicaux, systèmes de filtration d'air, etc.].

Demande 8 : Soutenir financièrement nos centres-villes et artères commerciales [cœurs de villes et villages ou quartiers].

Demande 9 : Élargir les critères du programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec pour le patrimoine de nos artères et restaurer les bâtiments patrimoniaux qui font la fierté des communautés.

Demande 10 : Adopter une politique d'achat responsable des acheteurs publics mettant de l'avant l'approvisionnement local.

Demande 11 : Adopter une stratégie de localisation des édifices publics [emplois et services] priorisant les cœurs de villes et villages ainsi que les rues principales [Villes périphériques].

Historique des SDC

En 1979, suivant le rapport du Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec [CEFECQ] du gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, sous l'administration Drapeau-Lamarre, a modifié sa Charte afin d'autoriser la mise sur pied de sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales [SIDAC] sur son territoire. Le modèle des SIDAC a évolué au fil du temps pour finalement donner naissance aux SDC, telles que nous les connaissons à l'heure actuelle.

Ce modèle québécois a été érigé grâce à la volonté combinée des gens d'affaires, des élus et des fonctionnaires en place à cette époque. C'est en 1981, à Montréal, que les quatre premières SDC du Québec ont vu le jour ; Plaza St-Hubert, Avenue Monk, Promenade Ontario et Promenade Masson. Au cours de la décennie 1980, le nombre de SDC sur le territoire montréalais a doublé rapidement. À cette période, la Ville de Montréal assume un leadership important dans la promotion du concept des SDC par la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal [CIDÉM]. Suivant la récession des années 1990, la relance économique a favorisé la mise sur pied de sept SDC sur le territoire montréalais, dont Destination centre-ville, la première SDC dite zonale. Ayant fait ses preuves, le modèle des SDC de Montréal a ensuite été repris partout au Québec. On compte aujourd'hui plus de 52 SDC au travers du Québec qui agissent sur la vitalité des artères commerciales de leur ville et village.

Cette année, c'est le 40^e anniversaire de la création des quatre premières SDC au Québec.

Contexte

Alors que nous vivons une crise sanitaire sans précédent, les SDC sont sur la première ligne auprès des commerçants qui ont grandement besoin d'aide en ces moments d'incertitude. Les SDC sont là pour répondre à leurs questions, leurs préoccupations et elles les aident en les informant des programmes mis de l'avant par les gouvernements et les municipalités qui les concernent.

Les demandes budgétaires 2021-2022 du Regroupement des SDC du Québec [RSDCQ] auprès du gouvernement du Québec sont issues d'une consultation auprès de ses membres, les SDC, ainsi que de ses différents partenaires.

Pour notre jeune organisation qui fut fondée en 2019, il est essentiel de mettre de l'avant davantage le rôle des SDC comme un outil de développement économique et de promotion de l'achat local au service des commerçants, des villes et municipalités, et du même coup pour l'ensemble du Québec.

Les SDC, un acteur incontournable de la relance économique

Cette crise a démontré la pertinence et la nécessité de nos organisations qui ont contribué plus que jamais à aider les commerçants et les villes avec plusieurs initiatives telles que des trousse de protection pour les commerces dès le début de la COVID-19, de services de livraison à coût abordable, de casiers à la disposition des commerçants et des clients, en transférant la liste de leurs commerçants membres à travers le Québec afin d'aider au départ du Panier Bleu, en piétonnant et aménageant de manière transitoire les rues, avec de l'animation et de la culture, des terrasses collectives, des campagnes de sociofinancement et d'achats locaux, en formation, etc..

Les SDC ont su s'adapter et faire preuve d'agilités, de flexibilités et d'innovations afin de préserver les milieux de vie de nos communautés et d'aider nos commerçants à traverser cette crise sans précédent. Le défi n'est pas terminé et nous redoublerons d'efforts afin que la relance économique soit un succès suite à la pandémie. Ensemble, nous y arriverons.

Toutefois, la situation financière des SDC demeure fragile, car elles dépendent des cotisations de ses membres pour leur financement et aussi, dans une moindre partie, de l'aide des villes, des municipalités et de ses partenaires.

Par chance, la mise en place du programme d'Aide aux entreprises en régions en alerte maximale [AERAM] permet aux entreprises de couvrir plusieurs frais avec cette aide gouvernementale, dont celui de la cotisation à la SDC.

Malgré cette aide, nous croyons qu'il faut en faire plus pour soutenir financièrement les SDC afin qu'elles puissent stimuler davantage le développement commercial, la revitalisation des artères commerciales, des centres-villes, des cœurs de villes et de villages et à la promotion de l'achat local.

Cette aide permettrait aux SDC de réaliser des projets de revitalisation des centres-villes comme de l'animation, des piétonnages, de l'aménagement urbain, des campagnes de sociofinancement et d'achat local, etc.).

Ce soutien financier pourrait se faire par l'entremise d'un programme ou d'un Fonds pour la revitalisation des centres-villes. D'ailleurs, votre parti politique avait fait preuve d'ouverture à la création d'un Fonds de redynamisation des artères commerciales lors de la dernière campagne électorale en 2018¹. Ce programme ou Fonds pourrait être en collaboration avec les villes, les municipalités, les villages, le Regroupement des SDC du Québec et le gouvernement du Québec.

Demande 1 : *Soutien financier pour les SDC soit par l'entremise d'un fond ou d'un programme pour soutenir financièrement par projet la revitalisation des centres-*

¹ http://asdc.com/media/other/281401-Questionnaires_ASDCM_tous_partis.pdf

villes et artères commerciales (animation, piétonnisation, aménagement, campagnes d'achat local, ou autres.

Les SDC sont des organisations de proximité avec les entreprises membres. Elles sont sur la première ligne et les aident avec leurs besoins, leurs demandes [de subventions, permis de terrasse, de rénovation, etc.] et leurs formations, en autres.

Dès lors, nous aimerions que les SDC puissent avoir accès au Programme d'actions concertées pour le maintien en emploi [PACME] ou devenir un **promoteur collectif** pour offrir davantage de formation et d'encadrement. Ce programme doit agrandir le bassin des organisations qui peuvent y avoir accès et hausser son financement.

Demande 2 : *Programme d'encadrement des SDC pour soutenir les entreprises en matière d'accompagnement et formations — [promoteur collectif] réinvestir et agrandir le bassin pour les organisations qui peuvent le proposer.*

Augmenter le soutien financier et la liquidité de nos PME

Récemment, la Fédération canadienne de l'entreprise canadienne [FCEI] publiait les résultats d'un sondage² auprès des dirigeants de PME au Québec. Nous apprenons que près du tiers des entreprises risquent de manquer de liquidités avant l'été et que deux entrepreneurs sur cinq affirment que leur entreprise était déjà en difficulté avant l'annonce des dernières restrictions sanitaires et économiques.

Ce sont des données inquiétantes, mais nous ne sommes pas surpris. Plusieurs de nos SDC nous transmettent des informations similaires qui proviennent de leurs entrepreneurs indépendants qui sont en manque de liquidités. Pour certains, leur endettement devient du surendettement.

Ainsi, le Regroupement des SDC du Québec a décidé d'appuyer les demandes prébudgétaires de son partenaire, la FCEI en lien avec sa pétition « *Les PME du Québec veulent contribuer à la relance : Il faut les écouter.* »³.

Demande 3 : *Donner plus de temps [10 ou 15 ans plutôt que 3 ans] pour rembourser les prêts accordés dans le cadre des programmes d'aide du gouvernement du Québec [PAUPME et PACTE].*

Demande 4 : *Augmenter la part de subvention dans l'aide fournie par Québec.*

² <https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/communiqués-de-presse/1-pme-quebecoise-sur-3-va-manquer-de-liquidites-avant-lete-la-fcei-met>

³ <https://promo.cfib-fcei.ca/petitionquebec/>

Demande 5 : *Rendre les programmes de prêt pardons accessibles à l'ensemble des entreprises qui ont perdu des revenus, peu importe le palier d'alerte de leur région, et rouvrir la possibilité de pardon pour les derniers mois de 2020.*

Demande 6 : *Diminuer le fardeau fiscal des PME : abolir la politique relative aux heures cumulées [5 500 heures] pour avoir accès à la déduction pour petite entreprise.*

Demande 7 : *Appuyer financièrement les entreprises pour mettre en place des mesures sanitaires obligatoires [désinfectants, masques chirurgicaux, systèmes de filtration d'air, etc.].*

Misons sur nos centres-villes, nos cœurs de villes, de villages ou de quartiers pour une relance économique réussie

Le Regroupement des SDC du Québec fait partie de la Coalition Cœurs de villes et villages qui est formée de Action Patrimoine, l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal, le Chantier de l'économie sociale, Rues principales et Vivre en Ville. Notre coalition a fait parvenir 11 recommandations aux élu-e-s provinciaux pour soutenir la relance économique et sociale de nos centres-villes et cœurs de villes et villages ou de quartiers⁴.

Pour le RSDCQ, il est primordial de soutenir les centres-villes comme le gouvernement l'a fait récemment avec un 50 millions sur deux ans pour ceux de Montréal et Québec. Nous considérons qu'il faut aller plus loin et soutenir les aussi les cœurs de villes, de villages et de quartiers. Ce budget du gouvernement du Québec en sera un de relance et on doit prendre en compte cet aspect pour maintenir la vitalité de nos communautés et de les revitaliser au besoin.

Demande 8 : Soutenir financièrement nos centres-villes et artères commerciales [cœurs de villes et villages].

De plus, nous considérons, comme tel que le demande l'Union des municipalités du Québec [UMQ]⁵, qu'il est important d'élargir les critères du programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec afin d'en profiter pour restaurer nos bâtiments patrimoniaux qui font la fierté des communautés et stimuler l'économie.

Demande 9 : Élargir les critères du programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec pour le patrimoine de nos artères et restaurer les bâtiments patrimoniaux.

⁴ https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/pandemie-comment-sauver-les-centres-villes-84c92eb9e386fac9b03ba756df673df4?fbclid=IwAR1IVcpY5jXCnNd4c9Dqu80-1cR_d_0YNvrNQqdw6RKwz0Skjc9IX6I9BbY

⁵ https://umq.qc.ca/publication/rues-commerciales-et-survie-des-centres-villes-lumq-identifie-ses-priorites-daction/?fbclid=IwAR3ITD7UjrNV4_JM97hJqOnJBKCPVKbMHG-rL7BWWDeIhQQ9Z_iRNRMVCo

Il est important de favoriser l'achat local. C'est ce que les SDC font au quotidien en mettant de l'avant leurs commerçants. Cependant, l'achat local ne devrait pas être important qu'en période de crise.

On doit en faire une priorité nationale si l'on désire être conséquent pour favoriser et bonifier tous les aspects de notre relance économique post COVID-19.

Le Panier Bleu est un pas dans la bonne direction ainsi que les campagnes de sociofinancement auprès des commerçants, mais il faut en plus.

Dès lors, nous demandons à ce que le gouvernement du Québec adopte rapidement une politique d'achat responsable des acheteurs publics mettant de l'avant l'approvisionnement local.

Demande 10 : Adopter une politique d'achat responsable des acheteurs publics mettant de l'avant l'approvisionnement local.

Au final, si l'on désire favoriser l'achat local, l'achalandage dans les commerces et dynamiser nos milieux de vie, il est nécessaire d'adapter une stratégie de localisation des édifices publics [SAQ, SQDC, SAAQ, etc.] priorisant les cœurs de villes et villages ainsi que sur les rues principales.

Demande 11 : Adopter une stratégie de localisation des édifices publics [emplois et services] priorisant les cœurs de villes et villages ainsi que les rues principales [Villes périphériques].

Références

- 1— **Association des SDC de Montréal [2018]**. *Questions et réponses des partis politiques — campagne électorale provinciale 2018*. Octobre 2018.
http://asdc.com/media/other/281401-Questionnaires_ASDCM_tous_partis.pdf
- 2— **Fédération canadienne de l'entreprise indépendante [2021]**. *1 PME québécoise sur 3 va manquer de liquidités avant l'été : la FCEI met en ligne sa pétition pour que les entrepreneurs s'expriment en vue du budget*. 19 janvier 2021.
<https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/communiques-de-presse/1-pme-quebecoise-sur-3-va-manquer-de-liquidites-avant-lete-la-fcei-met>
- 3— **Fédération canadienne de l'entreprise indépendante [2021]**. Pétition en ligne consultation prébudgétaire : *Les PME du Québec veulent contribuer à la relance : Il faut les écouter*. Janvier-février 2021.
<https://promo.cfib-fcei.ca/petitionquebec/>
- 4— **Le Soleil [2021]**. *Pandémie : comment sauver les centres-villes ?* Article d'Émilie Pelletier. 25 janvier 2021.
https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/pandemie-comment-sauver-les-centres-villes-84c92eb9e386fac9b03ba756df673df4?fbclid=IwAR1IVcpY5jXCnNd4c9Dqu80-1cR_d_0YNvrNQgdw6RKwz0Skjc9IX6l9BbY
- 5— **Union des municipalités du Québec [2021]**. *Rues commerciales et survie des centres-villes — L'UMQ identifie ses priorités d'action*. 22 janvier 2021.
https://umq.qc.ca/publication/rues-commerciales-et-survie-des-centres-villes-lumq-identifie-ses-priorites-daction/?fbclid=IwAR3ITD7UjrNV4_JM97hJqOnJBKCPVKbMHG-rL7BWWDeIhQQ9Z_iRNRMVCo